

**COMMUNE DE VOUGY
B.P. 21
74130 VOUGY**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
VOUGY
DU 17 JUIN 2008**

Réuni sous la présidence de M. Alain SOLLIET, Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 – MODIFICATION STATUTS CCFG

Afin de permettre à la CCFG d'exercer la compétence « organisation et gestion des transports publics de personnes », une modification des statuts est nécessaire. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

2 – VENTE DE TERRAIN

Le Conseil Municipal accepte de vendre un terrain communal au lieu dit « Les Fontaines », afin de permettre à une société de s'agrandir.

3 – CLOTURE NOUVEAU RESERVOIR

Afin de protéger ce bâtiment communal, il est décidé de poser une clôture, le devis établi par SAVOY- PAYSAGE est retenu, par ailleurs, Monsieur le Maire est autorisé à signer la déclaration préalable.

4 – OFFICE CULTURE ANIMATION

L'avenant fixant le montant de la participation communale pour 2008 est accepté

5 – COMMISSION LOCALE D'INFORMATION et de SURVEILLANCE (CLIS)

Monsieur Christian SARREBOUBEE est désigné pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance de l'unité de traitement de déchets de Marignier

6 – TRAVAUX FORET COMMUNALE

Le devis établi par ONF est accepté concernant la maintenance et le repeuplement de la forêt communale.

7 – ENQUETE PUBLIQUE Ets MARTIN

Dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule en Mairie du 26 mai au 27 juin inclus, concernant la demande d'autorisation présentée par la SA MARTIN Joseph, en vue de la régularisation de la situation administrative d'un atelier de travail mécanique des métaux, situé à VOUGY, 491, rue des Fontaines, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

Vu pour être affiché le 25 juin 2008
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Le Maire,